

SUBVENTION CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la subvention de fonctionnement habituellement versée au Club des cheveux d'argent de Bures-en-Bray n'a pas été votée pour 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de verser une subvention d'un montant de 200 euros au Club des cheveux d'argent de Bures-en-Bray pour l'année 2010

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

RÉSEAUX ELECTRIQUE : CHEMIN DE RIAN – POSTE « BELLE FLORENCE »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est possible d'enfourer les réseaux France Télécom en même temps que les réseaux électriques situés Chemin de Rian - Poste « Belle Florence »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'enfouissement des réseaux France Télécom en même temps que les réseaux électriques et accepte le devis du Syndicat de la région de Bellencombre-Londinières-Neufchâtel d'un montant de 1315.60€ TTC.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : ILLUMINATIONS DE NOËL

Monsieur Malaval présente 3 devis sur 3 ans pour la location des illuminations de Noël (fonctionnement) et 2 devis pour les prises (investissement)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte :

- l'avant projet du SIERG de Bellencombre Londinières Neufchâtel - 29^{ème} tranche d'éclairage public - pour la fourniture et la pose de 7 prises de courant pour les illuminations à poser sur les mâts d'éclairage existants d'un montant HT de 2450€ avec une participation du syndicat, soit restant à la charge de la commune 1100€HT ainsi que le montant de la TVA à préfinancer par la commune d'un montant de 480.20€
- le devis d'Inéo d'un montant de 1058.46€TTC pour la location des motifs d'illumination d'occasion pour une durée de trois ans, pose et dépose comprise.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : CHOIX DU TRAITEUR POUR LE BANQUET DES AÎNÉS

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les différents devis pour choisir le traiteur pour le banquet des aînés du 7 Novembre 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, choisit le menu avec 1 seule entrée de chez Xavier HAUVILLE TRAITEUR de Rouen proposé par M.Hueber.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

INDEMNITÉ D'EXERCICE DES MISSIONS DE PRÉFECTURE

A la suite de l'exposé effectué par Monsieur le Maire et après avoir discuté, le conseil municipal, unanime, décide :

D'instituer l'indemnité d'exercice de missions des préfectures (I.E.M.P) à compter du 1^{er} janvier 2010 en faveur de l'adjoint administratif territorial 1^{ère} Classe.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Mise à disposition d'un local

Afin de créer une association de Loisirs créatifs pour les habitants de Bures-en-Bray, il est demandé la mise à disposition gratuite un local : les membres du conseil municipal accepte cette demande.

✓ **Cadeaux de Noël des enfants et colis des anciens 2010**

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'offrir des cadeaux de Noël aux enfants comme chaque année et de faire un colis des anciens par couple et un colis individuel pour les personnes seules

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- une moyenne de 20€ par jouet et par enfant
- de faire un colis au prix moyen de 37€ par couple et 25€ pour les colis individuels.

Le comité des fêtes de Bures-en-Bray offre une participation de 2.50€ par colis.

-

La séance est levée à 22 heures 30.